

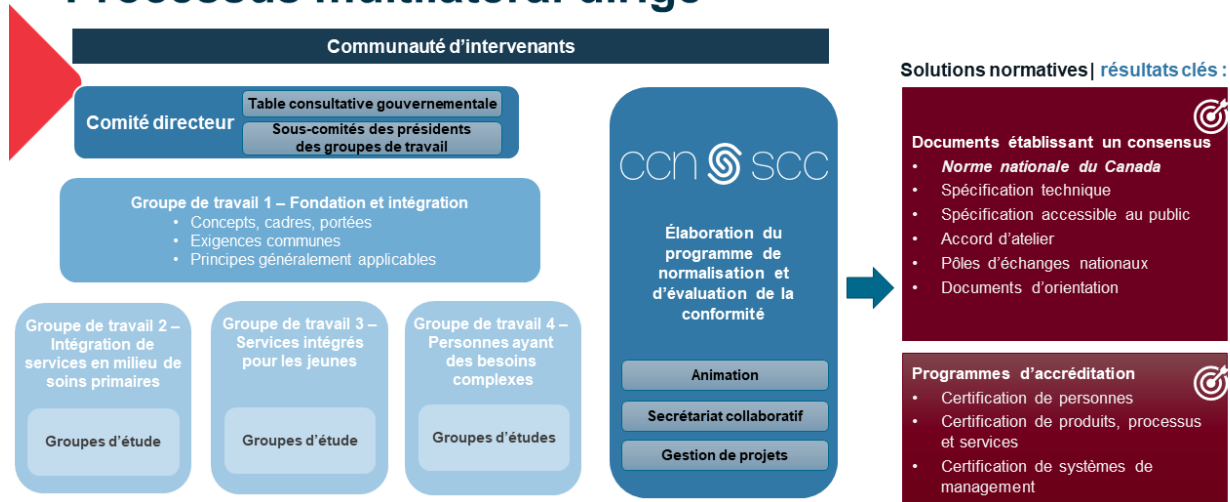
## Document de référence sur les domaines d'intérêt du Collectif national de normalisation en matière de santé mentale et de consommation de substances

Le Collectif national de normalisation en matière de santé mentale et de consommation de substances (ci-après « le Collectif ») est une initiative du Conseil canadien des normes (CCN) appuyée par Santé Canada (SC), l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et d'autres intervenants clés. Le Collectif sera chargé d'élaborer une feuille de route de normalisation qui comprendra l'avancement de six livrables normatifs intégrés d'ampleur nationale, et d'évaluer les besoins et les occasions à l'égard de systèmes d'évaluation de la conformité et de programmes d'accréditation connexes afin d'appuyer la mise en œuvre des six livrables. Ces travaux fourniront l'élan nécessaire à la réalisation d'activités de normalisation supplémentaires sur la prestation de services en matière de santé mentale et de consommation de substances (SMCS) au Canada, en collaboration avec les provinces, les territoires, des organisations de santé et autres partenaires clés.

Le rôle du Collectif dans ce processus est divisé en trois catégories principales :

- **Découverte** : Le Collectif effectuera un examen du paysage normatif existant pour déterminer les pratiques exemplaires actuelles et le degré de consensus pour chaque domaine prioritaire, et pour cerner les normes nationales et internationales existantes et d'autres documents qui pourraient être adaptés et utilisés comme base pour les livrables nationaux. On s'assure ainsi que la rédaction commence avec les bases les plus solides possibles et on évite le dédoublement des efforts pour produire les livrables les plus complets possibles dans le plus court délai. Le Collectif formulera également des recommandations à l'égard d'activités de normalisation supplémentaires pour appuyer les initiatives en matière de SMCS.
- **Validation** : Le Collectif sera consulté pour l'élaboration d'une feuille de route de normalisation, ainsi que pour la portée et les énoncés détaillés des travaux des livrables, avant que le CCN ne confie l'élaboration des documents normatifs à de tierces parties. On s'assure ainsi que les documents s'appuient sur les activités de découverte et qu'ils sont adaptés aux besoins de la communauté d'intervenants.
- **Champions** : Les membres du Collectif seront invités à participer à la rédaction des livrables, à diffuser les appels à la participation et les consultations publiques au sein de leurs réseaux, et à promouvoir l'utilisation des documents publiés. On suscite ainsi l'engagement et l'intérêt à l'égard des documents pendant leur élaboration et on favorise leur adoption et leur utilisation éventuelles.

## Processus multilatéral dirigé



1

Figure 1 : Structure du Collectif SMCS

La structure du Collectif est illustrée à la figure 1 (ci-dessus). Le Collectif sera composé d'intervenants clés et de partenaires de mise en œuvre, ce qui comprend les gouvernements (notamment SC, l'ASPC, les IRSC et les ministères provinciaux et territoriaux), les partenaires autochtones, les fournisseurs de services, les praticiens et les communautés de pratique, le milieu universitaire et les organismes de recherche, l'industrie, la société civile et les groupes d'intérêt public, les organismes d'élaboration de normes et les personnes ayant une expérience vécue ou présente (PAEVP). La sélection des participants sera également guidée par des considérations liées à l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) et par la Stratégie de normalisation adaptée aux genres du CCN, afin d'assurer une approche inclusive axée sur l'équité.

Le **Comité directeur** (CD) est un conseil de direction qui comprendra de hauts représentants de SC, des IRSC, de l'ASPC et d'autres organismes clés. Le CD dirigera le Collectif et conseillera l'équipe de mise en œuvre du CCN à l'égard du plan de travail et du processus, des sujets techniques, de la mobilisation des intervenants et d'autres considérations stratégiques. Le CD guide les groupes de travail lorsque nécessaire, notamment en appuyant les efforts visant à cerner les intervenants canadiens clés et à obtenir leur participation au Collectif et aux activités d'établissement de normes. Le CD jouera également un rôle clé dans le soutien des activités de consultation des intervenants entreprises au nom du Collectif.

Le CD sera coprésidé par des représentants de différents secteurs, afin de refléter l'engagement à l'égard d'un processus équilibré et axé sur le consensus réunissant tous les intervenants. Tous les membres du CD seront sélectionnés en étroite consultation avec Santé Canada et d'autres intervenants clés. L'équipe de mise en œuvre du CCN fournira des services de secrétariat et de facilitation au CD.

Le **Comité des présidents des groupes de travail** est composé de tous les présidents des groupes de travail et de leur secrétariat. Il s'agit d'un sous-ensemble du CD. Il se réunira périodiquement pour aborder des questions transversales horizontales et les répercussions sur

l'élaboration de solutions de normalisation dans chaque volet. Les membres en feront rapport au CD et à leur groupe de travail respectif à des fins d'examen.

La **Table consultative gouvernementale** est composée de représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux qui se réuniront périodiquement pour solliciter les points de vue liés à l'élaboration de la feuille de route de normalisation SMCS et des livrables normatifs. Les coprésidents de la table consultative gouvernementale participeraient également au CD.

Quatre **groupes de travail** (GT) seront chargés de diriger et d'appuyer les principaux domaines de travail. Les GT seront coprésidés par des représentants de communautés d'intervenants clés. Ils recevront un solide soutien en matière de facilitation et de secrétariat de la part de l'équipe de mise en œuvre du CCN. Les GT seront composés de représentants provenant de groupes d'intervenants clés pour assurer une participation élargie à la détermination des lacunes et des exigences en matière de normalisation, et pour élaborer des solutions et des stratégies qui correspondent aux besoins liés à la SMCS des Canadiens.

Des **groupes d'étude** (GE) axés sur un objectif relèvent des GT pour faire progresser six domaines de travail précis et définis. D'autres GE peuvent être formés sous la direction des GT, à la discrétion des membres ou de l'équipe de mise en œuvre du CCN, pour aborder des questions particulières au fur et à mesure qu'elles se présentent. L'équipe de mise en œuvre du CCN formera des GE supplémentaires pour appuyer l'élaboration de solutions de normalisation particulières et des activités techniques, au besoin.

## Annexe A : Groupe de travail 1 – Fondation et intégration

Pour atteindre ses objectifs, le Collectif aura besoin d'une base solide et d'un groupe chargé de s'assurer que les résultats sont élaborés d'une façon intégrée qui maximisera les résultats positifs et évitera le dédoublement des efforts entre les groupes de travail. Le groupe de travail 1 (GT1) sera responsable de cette tâche.

Le GT1 mettra l'accent sur l'élaboration d'exigences et de cadres fondateurs coordonnés et basés sur un consensus pour établir les livrables normatifs nationaux et les évaluations connexes des futures activités d'évaluation de la conformité et d'accréditation. Cela comprendra de fournir de l'information pour guider les portées des livrables, ainsi que le soutien de l'intégration entre les livrables, comme la définition des éléments communs. L'équipe de mise en œuvre du CCN fournira du soutien en matière de processus et de facilitation, ainsi que de l'expertise en normalisation, pour assurer que les principaux travaux fondateurs peuvent être réalisés au cours de la première année du programme.

### Points de départ

Même si chacun des autres groupes de travail aura des considérations distinctes pour ses travaux, il y aura aussi des domaines fortement interreliés et, dans certains cas, interdépendants. La compréhension des interrelations et des interfaces entre les groupes de travail et les domaines prioritaires est essentielle.

En collaboration avec les autres groupes de travail, le GT1 devra commencer ses travaux en cernant certaines de ces interrelations et interfaces entre les travaux, et en établissant les outils, les processus et les liens nécessaires pour intégrer efficacement les travaux et les résultats. Ces travaux se poursuivront tout au long du processus du Collectif, en collaboration avec le Comité des présidents des groupes de travail.

Le GT1 peut également jouer un rôle clé dans la coordination de l'élaboration de la stratégie d'évaluation de la conformité et d'accréditation, qui comprendra des recommandations pour des projets pilotes et d'autres initiatives à moyen et à long terme qui appuieraient une mise en œuvre plus poussée des livrables normatifs. Puisque la stratégie est un résultat transversal qui fait appel à la participation des trois autres GT, le GT1 peut jouer un rôle de coordination dans son élaboration.

### Principaux intervenants

Le principal groupe d'intervenants du GT1 est composé des présidents des GT 2 à 4, qui siégeront tous au Comité des présidents des GT. Des intervenants supplémentaires, y compris ceux ayant une expérience particulière à l'égard du processus du Collectif ou de l'élaboration de l'évaluation de la conformité, peuvent être mobilisés au besoin.

### Résultats

Ce groupe de travail sera chargé de jeter des bases solides pour les travaux et de s'assurer qu'ils sont réalisés de façon cohérente et intégrée. Aucun résultat normatif particulier n'est attendu de la part de ce groupe.

### **Prochaines étapes**

En étroite collaboration avec le Comité des présidents des GT, le GT1 cernerá les thèmes transversaux et établira des outils et des processus qui profiteront aux travaux des autres GT.

## Annexe B : Groupe de travail 2 – Intégration des services de santé primaires

Les services de santé primaires sont le point d'entrée pour les personnes cherchant à obtenir des soins de santé et peuvent jouer des rôles intégraux dans le soutien au dépistage et à l'intervention précoce pour la SMCS. Lorsque nécessaire, ces professionnels de la santé dirigent les patients vers des services de soins spécialisés, ce qui comprend le soutien et les soins en matière de SMCS. En s'assurant que des services en SMCS soient accessibles et de haute qualité tout en étant reliés aux services de santé primaires, les fournisseurs de soins de santé du Canada amélioreront la qualité des soins et les résultats pour les patients.

### **Portée**

Pour appuyer l'intégration des services de santé primaires, le groupe de travail 2 (GT2) mettra sur pied deux groupes d'étude pour faire progresser des domaines de travail définis.

Le groupe d'étude 1 cherchera à améliorer la qualité, l'accessibilité et les types de services et de soutiens SMCS (y compris les services numériques) qui sont offerts aux Canadiens par l'entremise de leurs fournisseurs de soins primaires. En se concentrant sur la meilleure façon dont le contact initial avec les fournisseurs de soins primaires peut mener à des soutiens appropriés en SMCS, on s'attend à ce que ces travaux améliorent l'accès aux services de SMCS et, ultimement, les résultats pour les patients.

Le groupe d'étude 2 se concentrera sur l'élaboration d'un document normatif pour faire la promotion de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des applications (p. ex., Web et mobiles) afin que les Canadiens et les fournisseurs de soins de santé puissent faire des choix plus éclairés.

### **Points de départ**

En tant que premier point de contact des services de santé pour la plupart des Canadiens, il est essentiel que les services de SMCS soient intégrés aux établissements de soins primaires. L'élaboration des normes mettra l'accent sur la mise à profit des travaux importants qui ont été réalisés à ce jour pour améliorer l'intégration de services de santé primaires dans les provinces et les territoires, y compris au sein des professions de soins primaires et des établissements de santé, et ce afin de tirer parti de ces connaissances et ces expériences.

De plus, il existe des exemples nationaux et internationaux de lignes directrices et de programmes de certification pour les applications de SMCS qui peuvent aider à fournir un point de départ pour définir un modèle canadien. Un examen approfondi sur les politiques a également été réalisé par des intervenants au Canada qui fournit une base solide pour ce travail et aidera à définir les exigences minimales pour des applications de haute qualité, sûres et efficaces.

### **Principaux intervenants**

Les fournisseurs de soins de santé primaires; les PAEVP; les ministères de la Santé; les ONG œuvrant dans le domaine de la SMCS; les développeurs d'applications portant sur la santé mentale, la consommation de substances et le bien-être général pour toutes les grandes plateformes (Windows, Android, Apple); les magasins d'applications (Windows, Android, Apple); etc.

## **Résultats**

- Accord d'atelier national ou spécification technique nationale sur l'intégration des services en matière de SMCS dans les milieux de soins primaires
- Spécification accessible au public national ou spécification technique nationale pour établir les exigences d'une application en lien avec la SMCS
- Examen des options d'évaluation de la conformité dans le cadre d'un plan stratégique

## **Prochaines étapes**

En étroite collaboration avec les intervenants clés, le CCN préparera la portée et les énoncés des travaux aux fins de validation par le Collectif.

## Annexe C : Groupe de travail 3 – Services intégrés pour les jeunes

Les jeunes canadiens ont besoin d'un accès à des services communautaires de SMCS qui sont coordonnés à ceux de la santé physique et sexuelle, ainsi qu'aux services sociaux.

En réponse à cette lacune, le groupe de travail 3 (GT3) se concentrera sur la définition et la promotion de modèles de services intégrés pour les jeunes, afin de promouvoir des soins de haute qualité, opportuns et coordonnés.

### Points de départ

La portée des services à examiner par le GT 3 est vaste. Elle pourrait comprendre des services de counseling dans la communauté, des services de crise et d'urgence, des services autonomes en matière de dépendances et de nombreuses autres activités intégrées.

La prestation de services intégrés pour les jeunes pourrait être appuyée par l'élaboration d'une nouvelle Norme nationale du Canada définissant les processus, les activités et les exigences pour ce modèle en s'appuyant sur les travaux importants réalisés à ce jour dans les provinces et les territoires, ainsi que sur les travaux de normalisation préexistants.

### Principaux intervenants

Les propriétaires et les gestionnaires d'organismes de services intégrés pour les jeunes; les médecins, les infirmières et les autres membres du personnel médical employés par des organismes de services intégrés pour les jeunes ou associés à ceux-ci; les PAEVP; les ministères de la Santé provinciaux et territoriaux; les partenaires autochtones; les fournisseurs de services pour les communautés autochtones; les ONG œuvrant dans le domaine de la SMCS; les ONG œuvrant dans le domaine des services sociaux pour les enfants et les adolescents.

### Résultats

- Norme nationale du Canada
- Options d'évaluation de la conformité (dans le cadre du plan stratégique global)

### Prochaines étapes

Le CCN élaborera un énoncé des travaux pour validation grâce à l'engagement avec le Collectif et le GT3 en particulier.



## Annexe D : Groupe de travail 4 – Personnes ayant des besoins complexes

Les Canadiens ayant à la fois des problèmes de santé mentale et des problèmes de consommation de substances ont besoin d'un accès à des approches intégrées pour répondre à leurs besoins complexes. Pour aider à assurer cet accès, le groupe de travail 4 (GT4) mettra l'accent sur l'avancement de trois livrables normatifs impliquant : 1) des soins intégrés en SMCS pour les personnes ayant des besoins complexes; 2) des centres de traitement pour la consommation de substances; et 3) de la main-d'œuvre spécialisée en consommation de substances.

### Portée

Le GT4 sera structuré en trois groupes d'étude.

Le groupe d'étude 1 cherchera des moyens d'améliorer l'intégration des services pour les personnes ayant des besoins complexes et simultanés de SMCS.

Le groupe d'étude 2 se concentrera sur l'établissement de lignes directrices et d'exigences d'accréditation uniformes pour les centres de traitement des dépendances. Cela devrait permettre de combler les lacunes découlant d'un ensemble disparate de lignes directrices cliniques et d'accréditations pour les centres de traitement au Canada, et mener à des options de traitement plus efficace.

Enfin, le groupe d'étude 3 cherchera à assurer que le personnel médical et les autres professionnels fournissant des services en SMCS possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour offrir des soins fondés sur des données probantes, équitables, culturellement pertinents et compatissants, y compris des approches de soins par étape. Cela aidera les professionnels de la santé à fournir des services de la façon la plus efficace possible, et que les personnes cherchant à obtenir des services soient traitées de la façon la plus appropriée.

### Points de départ

Le premier groupe d'étude pourrait commencer par explorer la façon dont un document normatif (accord d'atelier national, spécification technique, Norme nationale du Canada) pourrait être élaboré pour normaliser les lignes directrices cliniques. Le document pourrait préciser un cadre, un processus ou un système pour la prestation de services, ce qui mènerait à une plus grande uniformité lors de la livraison de services si l'utilisation du document était entérinée par les ministères de la Santé provinciaux et territoriaux ainsi que des sites de traitement privés, en vertu de politiques ou d'autres exigences. Le document pourrait aussi servir de base à un système d'évaluation de la conformité.

Pour le deuxième groupe d'étude, une évaluation initiale des centres de traitement des dépendances a montré que certains programmes de traitement en établissement au Canada détiennent une accréditation, et des travaux sont en cours dans certaines régions pour élaborer des normes encadrant les centres de traitement. Le deuxième groupe d'étude pourrait utiliser des lignes directrices et des exigences existantes pour établir des exigences communes qui donneraient lieu à des soins uniformes et fondés sur des données probantes pour les personnes cherchant à obtenir un traitement.

Des travaux sont en cours pour définir les compétences de la main-d'œuvre spécialisée en consommation de substances, ainsi que pour développer une formation, des lignes directrices et d'autres ressources spécifiques à l'intégration des pairs dans les soins de la SMCS. Le groupe d'étude 3 pourrait tirer parti de ce travail comme base d'une Norme nationale du Canada pour la certification du personnel de la santé en fonction de ces compétences.

Pour combler davantage ces lacunes, plusieurs options devraient être envisagées dans le cadre de la feuille de route d'évaluation de la conformité, y compris des modèles de certification pour les systèmes de management, les processus et les services, et la certification de personnes.

### **Principaux intervenants**

Les fournisseurs de services en matière de santé mentale; les fournisseurs de services et les centres de traitement des dépendances; les PAEVP; les ministères de la Santé provinciaux et territoriaux; les médecins, les infirmières et les autres membres du personnel médical qui sont employés par des centres de traitement des dépendances ou associés à ceux-ci; Agrément Canada; le Centre canadien de l'agrément; les organismes de réglementation et les collèges des médecins, des infirmières et des autres membres du personnel médical; les collèges et les universités, y compris les établissements de formation continue; le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances; les ONG œuvrant dans le domaine de la SMCS; les ONG œuvrant dans le domaine des services sociaux pour les enfants et les adolescents.

### **Prochaines étapes**

En étroite collaboration avec le Collectif, les groupes d'intervenants et les organisations clés, le CCN préparera la portée et les énoncés des travaux aux fins de validation par le Collectif. Parallèlement, les besoins en matière d'évaluation de la conformité seront pris en compte et des évaluations pilotes pourraient être entreprises.